

Samedi le 4 Décembre 1821.

Présents

F. H. Séguin }
W^m Hallowell } C^{tes} Commissaires.

Prod: M. Kézevi, C^{te}

#

Loois Stebois.

Mou B^{te} Comilliers témoin déclaré sous serment que lors de la signifi-
cation qui il a faite de l'ordre au défendeur & même précédemment, lui dit
demandeur à recourir, en sa présence, devant la somme demandée, & le dit
défendeur faisant défaut, le condamne à payer au demandeur une somme
de six shélins courus actuel, avec dépens taxés à 8/6.

Pour vraie copie extrait des Registres demeurer entre
nos mains.

8/9 charged in obligation 5th July 1830

J. L. Séguin

Cour des Commissaires à
Terrebonne le 4 décembre 1824

Prod: Mactouxie Jugement pour
no. Louis Dubois — } £ 1. 10. "

+ Frais — " 8. 9

£ 1. 18. 9

Exp. Raby's Les. p. 49.

H. Mark

Samedi le 18 Décembre 1824.

Présent, W^m Hallowell, Ec^{le} Commissaire.

Prod: M^r Kenzie, Ec^{le} —
H

Staphim Maisonneuve.

Jugement pour dix neuf chelins & onze pence, & les frais
taxés à 4/9. —

Pour vraie Copie extrait. des Registres demeurés
entre nos mains. —

J. L. Fournier

Cours des Commissaires a terre -
- Bonne le 18 decembre 1824

Prod: Mailleneuve	} Jugement
v ^s	
Seraphim Maisonneuve	par L ⁿ . 19. 11
	& frais 2. 4. 9
29. 2	£ 1. 4. 8

Cut New Terrier }
Led: fol: 468. — }

H. M. K.

10^e sept: 1830

Samedi le 18 Décembre 1824.

Présent, W^m Hallowell, E^l Commissaire.

Prod: M. Kenzie, E^l.

Jean Verdon. —

Le défendeur ne produisant pas les preuves qu'il devoit produire,
Jugement pour cinq chelins, & les frais taxés à 99.

True & vrai Copie extraite des Registres —
demeurés entre mes mains. —

J. L. Mest

Cour des Commissaires à Terrebonne
le 18 décembre 1824

Prod: charrueuse	} Judgment pour	157.
vs Jean Verdon -		
	Depens	419
		<u>576</u>

Carte New Terrier

Led. fo. 457.

Samedi le 16 Octobre 1824.

Présents

F. H. Séguin, }
W^m Halliwell, } E^{ts} Commissaires.

L^{rs} Hon^{ble} Rod: Mc Kenzie, & C^{ie}

#

L^{rs}: Albert Crimmet.

Le défendeur confesse la dette en question; en conséquence -
le condamnons à payer au demandeur la somme de deux
cents cinq shillings trois pence & demi, avec des pentes taxes -
à 4/9. - Pour vraie copie extraite des Registres demeurés
en notre mes mains.

J. L. Priest

Cours des Commissaires à Versailles
le 16 d'octobre 1824

Mod. Intendance } Jugement pour
N^o 1 } £ 2. 5. 3¹/₂
vs: Albert Crimet } dépenses 4. 9

£ 2. 10. 0¹/₂

~~comptant~~

~~60. 5~~

60. 5

Armo^t Judgt

1. 16

order

1. 10

Judgt

2. 12

5. 9

service

66. 9

Plaid - vide New Tisser }
Ledger folio 454. — }

Samedi le 6 novembre 1824.

Puisant, H. M. Aquin, C^{te} Communispair.

Prod: M. Kenzie, C^{te} } Le défendeur fait défaut, & Jean 13^{te} Couvillion, huissier, dit sous serment que
René Simard — } le défendeur a confessé devoir, en sa présence, la somme demandée. En consé-
quence jugement pour huit chelins & trois pences & les frais taxés à 49.-

Pour vraie copie extraite des Registres demeurés entre
mes mains.

J. L. Proust

Bureau des Commissaires, à Tarrabonne
le 6 novembre 1824

Proc: M. Heubert

vs
René Leonard

} Jugement pour

Fr. 8. 3

depuis 2. 4. 9

Fr. 13. 1

Cont. M. de L. L. L. }
fol. 456 }

Samedi le 6 novembre 1824.

Présents F. H. Squin, E^m Courmpain.

Prod: M'Heuzie, E^m

Def: Courmpain.

Le défendeur confesse devoir au demandeur dix chelins, sur le compte en question, savoir, cinq chelins pour le Sarge, & cinq chelins pour vingt cinq croûtes, mais pour les deux croûtes portées audit compte, alléguant les avoir payés par deux morceaux de bois qu'il auroit ci-devant livrés au demandeur. Ajoute avoir offert au demandeur les dix chelins ci-dessus avant l'action & s'offre de prouver le tout. Jugement pour dix chelins sans frais. Frais du défendeur taxés à 4/6. -

Pour vraie copie extraite des Registres de meurtres entre
mes mains.

J. L. P. W. S.

F. H. Regim Commissaire à Toulon
le 6 novembre 1824

Mod: M. Roux } Jugement for 10f.
vs }
Jos: Roussin } sans frais

Art. 12^{ff} & 24^{ff} P. Labys }
led: fol: 15 }

Trouboun 1825.

18. 1. 25

Roderick McKenzie, Esq

à Mr. Landre Prévost. D^e

1824.

October	13.	1 Ordre - contre	Jos. Albert Vincent	L. 0	1	6		
"	16.	Jugem ^t	" " " " " "	settled new	"	1		
November	3.	1 Ordre	Francis Galarnearo	Ter: 24. fol: 454	"	1		
		1 D ^e	Joseph Wallingford	maill. M ^e 19. fol. 4	"	1		
		1 D ^e	Louis Dubois	Ent ^e Terier led:	"	1		
		1 D ^e	Scaphim Maisonneuve	chargé lin. Robt. 5 July	"	1		
		1 D ^e	Jean Verdon	(M ^e led: 1-49) 1830	"	1		
		1 D ^e	François Collard	Ent ^e M ^e T. Led: fol: 457	"	1		
		1 D ^e	Joseph Roussain	maill. M ^e 16. 6. 7 May 1825	"	1		
		1 D ^e	René Simard	Ch. d'obligation	"	1		
		1 D ^e	"	Ent ^e M ^e T. Led: fol: 456	"	1		
"	6.	Jugem ^t	" " " " " "	do do	"	1		
"	"	D ^e	dans la cause de	Jos. Roussain	Ent ^e	1		
Décembre	4.	D ^e	contre Joseph Wallingford	Ent ^e T. Led:	"	1		
"	"	D ^e	" Louis Dubois	Ent ^e M ^e T. Led: fol: 423	"	1		
"	18.	D ^e	" Scaphim Maisonneuve	"	"	1		
"	"	D ^e	" Jean Verdon	Ent ^e M ^e T. Led: fol: 457	"	1		
Pour différentes entrées dans le Régistre, dans les causes de Scaphim Maisonneuve & Joseph Roussain, savoir, dans celle de S. Maisonneuve 350 mots à 1/6 par cent mots font 1/2 & dans celle de Joseph Roussain 100 au même taux 1/6 formant ces deux sommes						2	3	
						<u>£ 1</u>	<u>4</u>	<u>6</u>

Phan pay the above amt. Trouboun 18th Jan^y 1825 Rod. McKenzie

Recu le paiement. Trouboun 18 Janvier 1825. Prévost

Ent^e

Joseph Levesque Esq. of Montreal
payable to the order of
Prod: McHenry Esq.
Bureau des Compagnies de
Distillation
£ 4/6

paid
Ento

£ 4/6 - paid 18th of
January 1825